



Projet d'agrandissement de la marina Dam-en-Terre

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre est situé à l'intérieur des limites intramunicipales de la ville d'Alma, au sein de la circonscription foncière du Lac-Saint-Jean-Est (MRC du Lac Saint-Jean-Est), dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Situé dans la baie Dam-en-Terre du lac Saint-Jean, en bordure de la rivière Grande Décharge, le Centre de villégiature Dam-en-Terre est aménagé sur des terrains privés (lots 2 924 861 et 2 818 286) appartenant à Rio Tinto Alcan (RTA), dont l'utilisation aux fins récréatives et de villégiature bénéficie d'une entente entre la Ville d'Alma et RTA.

Liste des lots touchés par le projet :

2 924 861

2 818 286

Centre de villégiature Dam-en-Terre